

Assemblée générale du CODHOS

vendredi 24 octobre 2003, La Fraternelle (Saint-Claude)

Présents (par ordre alphabétique des membres du CODHOS) : Franck Veyron (Bibliothèque de documentation internationale contemporaine, BDIC), Valérie Poinssotte (CAMT, Centre des archives du monde du travail, Roubaix), Pierre Levasseur, Yolande Levasseur, Hélène Stern (CERMTRI - Centre d'études et de recherches sur les mouvements trotskiste et révolutionnaires), Annie Kuhnmmunch (CFDT Archives fédérales et confédérales), Magali Lacousse (CHAN), Françoise Blum, Rossana Vaccaro (CHS-Centre d'histoire sociale du XXe siècle), Emmanuel Jouineau et Thierry Mérel (Fondation Jean Jaurès), Helga Grunenwald (Force Ouvrière), Alain Mélo (La Fraternelle), Marie-Louise Gaultier-Voituriez (Institut Marc Sangnier), Éric Lafon (Musée de Montreuil), Maryvonne Charpentier (Mutualité Française), Frédéric Cépède (L'Office universitaire de recherche socialiste, L'OURS).

Invité : Frédéric Ranson (stagiaire)

Excusés : Anthony Lorry (CEDIAS-Musée social), Françoise Pineau (Archives de la CFDT), Alexandre Courban et Pascal Carreau (Archives du Communisme), Christine Bard, Anne-Marie Pouillard (Archives du féminisme), Ronan Viaud (CHT - Centre d'histoire du travail, Nantes), Nicolas Kssis (FSGT, Fédération sportive et gymnique du travail), Marie-Geneviève Dezès (Institut Français d'histoire sociale, IFHS), Virginie Hébrard (IHS-Institut d'histoire sociale), Marie-Pierre Cordier et Joël Hedde (IHS-CGT Institut d'histoire sociale de la CGT) Jean-Marc Schiappa (IRELP, Institut de recherche et d'études sur la libre pensée), Maurice Braud (IRES), Guy Putfin (UNSA-éducation)

Alain Mélo et les membres de la Fraternelle ont accueilli, depuis le jeudi soir, les participants à l'Assemblée générale. Vendredi 24, nous nous sommes retrouvés vers 11 h 30 autour d'un "pot de l'amitié", à la Maison du peuple, au cours duquel Alain Mélo a exprimé son plaisir à la fois de nous recevoir et de nous faire mieux connaître l'histoire de La Fraternelle. Il nous a fait découvrir une Fraternelle dynamique, aujourd'hui association vivante, réunie autour de nouveaux projets culturels (arts plastiques, jazz, cinéma...), et historiques, inscrits dans sa ville et sa région, mais aussi bien au-delà. Au nom de tous les membres du CODHOS, présents et excusés, Frédéric Cépède a remercié chaleureusement nos hôtes pour la qualité de leur accueil. Cette première migration du CODHOS hors de la région parisienne en appelle certainement d'autres puisque des Archives départementales nous ont fait part de leur intention d'adhérer. Puis nous avons pris un excellent repas.

La séance est ouverte à 14 h 30 sous la présidence de Frédéric Cépède, président du CODHOS, qui rappelle l'ordre du jour.

Approbation du procès-verbal de l'AG précédente

Le procès verbal de l'Assemblée générale du 20 juin 2003 est adopté à l'unanimité.

Rapport d'activités

Depuis notre dernière Assemblée générale, à la Fondation Jean Jaurès, le Bureau s'est réuni une fois, pour faire le point de l'avancement du travail des commissions et adopter notre ordre du jour. Le procès verbal de la réunion du Bureau qui a été adressé à tous contient l'essentiel des informations. Félicitons-nous simplement que les commissions, chacune à leur rythme, poursuive le travail entrepris.

Pour ne pas répéter le contenu des rapports qui vous ont été adressés par les commissions ou par notre bureau, le compte rendu de cet AG indiquera simplement les compléments qui ont été apportés au cours de nos débats.

Point financier

Notre trésorier, Nicolas Kssis, absent, a adressé à tous les membres le point sur les comptes. Les relances aux retardataires ont été envoyées.

Point sur l'organisation du travail

Chaque commission détermine elle-même son mode de fonctionnement. Elle peut faire la demande d'un stagiaire et la formuler auprès du Bureau, mais il faut que l'intitulé du stage soit le plus clair possible et corresponde à nos besoins.

C'est en toute méconnaissance de cause que le pv du Bureau évoquait les chèques emplois services qui ne peuvent servir dans aucun des cas rencontrés par notre association.

Dans le cadre d'une convention de stage avec une université, le CODHOS pourra proposer un tiers du SMIC comme base d'indemnisation, ce qui évite les déclarations en tous genre.

En l'état, c'est le seul moyen pour nous d'obtenir un concours extérieur compatible avec nos moyens financiers et administratifs.

Rapports des commissions

Commission numérisation :

Nous sommes dans l'attente du rapport de la BnF ; nous allons pour la réunion de janvier préparer une base de présentation du "dossier" congrès.

Commission base de données

Le travail a repris. Des manques sont signalés, notamment pour les congrès communistes et anarchistes. Frédéric Cépède va prendre contact avec nos amis de Archives du communisme pour qu'ils nous transmettent leurs données.

Rappel pour tous les membres : Toutes les entrées nouvelles doivent être actuellement adressées à Françoise Blum pour la mise en ligne. Mais, chaque membre entre lui-même les nouvelles localisations à l'aide de son code (si oubli, le redemander à Françoise Blum.

A la demande de Françoise Blum, **une commission WEB est créé**. Chacune des commissions actives du CODHOS devra, lors de sa prochaine réunion, désigner un membre pour la représenter à la commission Web. Notre site est régulièrement mis à jour. Les membres sont invités à le consulter, et à l'enrichir de leurs localisations, mais aussi à adresser leurs remarques et suggestions.

Commission fédération

Voir le dernier rapport de la commission.

Une édition d'étape du rapport de la commission est envisagée. Le Bureau a mandat pour réfléchir à ces éditions.

Commission militants :

Magali Lacousse rappelle que chaque centre décide lui-même du choix des fonds de militants à signaler. Cet outil reçoit un très bon accueil.

Il faut que les membres du CODHOS pensent à faire des liens vers les pages du site du CODHOS de façon à populariser et faire connaître nos travaux.

Commission Conférence de l'IALHI

En plus des prises en charges de certaines activités par le CHS du XXe siècle, la BDIC, le CAMT, les subventions déjà acquises (même si pas encore officialisées) des membres du CODHOS sont : Fondation Jean-Jaurès 5000 € budgétisés en 2003, Ass des amis de l'IHS Nanterre, 2000 € également sur le budget 2003, CFDT, 1000 €.

Des demandes de subventions ayant été adressées soit au nom du CODHOS, soit par des membres du CODHOS, une comptabilité de toutes les recettes et dépenses reçues ou engagées par les uns et les autres dans le cadre de l'organisation de ce Congrès sera tenu par le CODHOS.

Commission Exposition

Il est décidé de tenir, si possible, l'exposition à Roubaix. Éric Lafon prendra contact avec Françoise Bosman qui sera informée par Valérie Poinssotte, la nouvelle correspondante Codhos du CAMT. Une fois les questions de sécurité et d'assurance réglées, et en fonction des discussions avec les responsables des expositions à Roubaix, des précisions sur le contenu de l'exposition "Visages des ouvriers à travers un siècle d'affiches" seront possibles. Il est important d'établir rapidement le budget exact de cette exposition qui n'avait pas été pris en compte dans le budget initial de la Conférence. A. Mélo propose son entrée dans la commission exposition.

Il est rappelé que les commissions Codhos sont ouvertes à tous les membres qui voudraient y travailler.

La proposition de création d'une nouvelle **commission « Archives Marty »** est acceptée. Elle comprendra M.-G. Dezès, P. Carreau, M. Lacousse et R. Vaccaro. Le travail de cette commission consistera dans l'élaboration d'un inventaire collectif des archives André Marty détenues par les institutions des membres de la commission.

Règlement intérieur du CODHOS

Un projet de règlement intérieur a été adressé aux membres du CODHOS. Il organise les modalités pour l'élection du Bureau et les diverses tâches du Bureau.

Ce projet propose une modification de l'article 9 de nos statuts qui indique que le Bureau est élu tous les ans. Deux raisons au moins semblent justifier ce changement :

- un souci d'efficacité : un mandat d'un an paraît trop court, car, surtout par rapport à nos projets à plus long terme (convention BNF, conférence IALHI, etc.), nos interlocuteurs risquent d'être déconcertés par les changements fréquents des représentants officiels du Codhos.
- un souci de simplification : une élection tous les deux ans, c'est moins pesant à organiser, moins de modifications à faire, notamment pour la trésorerie, car cela laisse le temps de transférer un dossier d'un lieu à l'autre.....

Mais, seule une assemblée générale peut trancher. La prochaine qui devra réélire un Bureau sera appelée à le faire et à adopter un règlement intérieur qui pourra intégrer les propositions de modifications. Celle-ci seront adressées au Bureau jusqu'à une semaine avant la date de l'Assemblée générale.

Appel aux candidatures

Les membres du CODHOS, les sortants et les autres, sont d'ores et déjà appelés à se manifester (en posant leurs candidatures) s'ils souhaitent être candidats au renouvellement du Bureau.

Lieu et date de la prochaine Assemblée générale

Franck Veyron propose que la BDIC accueille notre prochaine Assemblée générale. Il nous proposera la date dans les jours prochains.

Questions diverses

A l'occasion du XXème Congrès de la Confédération générale du travail-Force Ouvrière; qui se tient à Villepinte (93) du 2 au 6 février 2004, le CODHOS est invité à tenir un stand pour mieux faire connaître son activités et objectifs. Il accepte cette invitation. Les membres qui peuvent aider à la tenue de ce stand sont invités à se manifester auprès du Bureau du CODHOS.

Le bureau préparera un dépliant présentant le CODHOS

Frédéric Ranson finit son stage et prendra contact avec les membres du CODHOS pour des entretiens. Il se tient également à la disposition des associations qui en feraient la demande pour les aider à l'identification de certaines références.

Le Bureau du CODHOS prendra contact avec les archives départementales du Calvados et du Val-de-Marne en vue de leur adhésion.

Le CERMTRI propose de donner des numéros en double des revues suivantes : *Revue socialiste* (après 1945), *Cahiers du Communisme* (après 1945), *Correspondance socialiste internationale* (M. Pivert, après 1945). Prendre contact avec Pierre Levasseur.

La Fondation Jean Jaurès propose des brochures communistes et anticommunistes.

La séance est levée à 17 h 15

Cette Assemblée générale a été suivie d'une visite passionnante de la Maison du peuple, de l'inauguration des Archives de la Maison du Peuple qui a réuni une centaine de participants, et d'un repas convivial avec d'excellents produits du terroir.

Une belle journée !!!

Nous incitons les membres du CODHOS à se manifester auprès de la Fraternelle pour recevoir les inventaires des fonds réalisés par Alain Mélo.